

**Extrait du registre  
des délibérations du conseil municipal**

**DELIBERATION N°2019/76**

**Séance du 13 décembre 2019**

**Nombre de membres**

- en exercice : 14
- présents : 11
- votants : 11
- ayant donné procuration : 0
- absents excusés : 3
- absents : 0
- exclus : 0

**Objet de la délibération :**

**Modification du document  
d'aménagement et de  
gestion de la forêt  
communale**

**Résultat du vote**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Sur convocation du conseil municipal en date du 06 décembre 2019

**Date d'affichage : 17 décembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le treize du mois de décembre, le conseil municipal de la commune de Guyans-Vennes s'est réuni en session ordinaire à 20 heures au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre MAGNIN-FEYSOT.

**Etaient présents :**

MAGNIN-FEYSOT Pierre, BOISSENIN Patrick, BOURNEZ David, VIENNET Eric, VIPREY Gilles, VIPREY Philippe, SANSEIGNE Séverine, FORNASIER Damien, KUENZLI Eric, NORMAND Marie-Hélène, OUDOT Dominique.

**Etaient absents :**

VINCENT Céline, BROCARD Stéphanie, ANDRE Philippe.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Eric VIENNET

Suite au bilan à mi-période de l'aménagement forestier de la commune présenté par l'ONF, le conseil municipal décide à l'unanimité de se fier à l'expertise de l'ONF et accepte les modifications du plan d'aménagement forestier proposées pour la période 2020-2027.

Fait et délibéré à Guyans-Vennes, le 13/12/2019  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

Pierre MAGNIN-FEYSOT, Le Maire

